



Urgent pouvez-vous m'aider ??

Par **poulain525**, le **03/06/2008 à 11:03**

bonjour ,rnj'ai vendu une rôti  soire d'occasion , qui fonctionnait tr  s bien ,A un particulier.rn (Je lui ai fait un re  u avec la mention Vendue en son   tat) rnJe lui ai descendu le prix que j'en voulais, pour la raison qu'il devait changer deux boutons en plastique casser par maladresse (1: la lumi  re et le 2: le tournebroche) rn Un mois apr  s la vente ,rnL'acheteur me t  l pour me dire qu'elle ne fonctionne pas !!rnIl voudrait se faire rembourser rnDurant cette p  riode de un mois je ne sais pas ce qu'il a fait (apparemment au lieux de changer les boutons il les branches en continues , il a du le griller ??)rn que dois je faire ?rnSuis je oblig  r de le rembourser ?? rn rnPS (pouvez- vous me r  pondre tres vite c'est urgent) rn rn cordialementrn rn erick

Par **novice43**, le **03/06/2008    13:42**

bonjour,rnrnVOus avez fait un document indiquant "vendu en l'  tat" qu'il a sign   j'espere... Il se manifeste un mois apr  s. Vous n'avez rien    lui rembourser... Il   tait avis   de "la vente en l'  tat" et il a normalement un d  lai de 7 jours de r  tractation... et comme vous l'indiquez, on ne sait pas ce qui a pu se produire ne un mois (mauvaise manipulations etc...)rnrnEnvoyez lui un courrier expliquant ce que je vous ai indiqu   et attendez la suite.rnrncordialement,

Par **domi**, le **03/06/2008    16:57**

bonjour , rn suite    une annonce sur internet , rn j'ai acheter une r  ti  soire d'occasion    un particulier , je l'ai acheter ya un mois , je vient de l'installer, et elle ne fonctionne pas . rn puis je

me faire rembourser ..??? UN MOIS âpres rnrnerick rn rntu as posté un message disant que c'est toi qui a acheté la rotissoire ! il faudrait savoir !!!! Domi

Par **frog**, le **03/06/2008 à 16:58**

Tiens, on dirait que le vendeur **et** l'acheteur sont venus quémander des conseils sur le site...

Par **domi**, le **03/06/2008 à 16:59**

poulain525rnNouveau membrernrnInscrit : 01/06/2008rnMessages : 2 Le 01/06/2008 18:25
rnbonjour , rnsuite a une annonce sur internet , rnj'ai acheter une rôtitsoire d'occasion a un
particulier ,je l'ai acheter ya un mois ,je vient de l'installer, et elle ne fonctionne pas . rnpuis je
me faire rembourser ..??? UN MOIS âpres rnrnerick

Par **domi**, le **03/06/2008 à 17:00**

non Frog c'est la meme personne ! j'ai retrouvé les 2 messages ! il se met un coup dans la
peau du vendeur et l'autre dans celle de l'acheteurc'est pour ça que j'ai fait un copier coller
de ses messages ..